

**Affaires mondiales Canada Rapport d'étape en réponse à la Recommandation 1
du Rapport 33 du Comité permanent des comptes publics intitulé
« L'aide internationale en faveur de l'égalité des genres »**

CONTEXTE :

Affaires mondiales Canada (AMC) met actuellement en œuvre les recommandations du rapport du Bureau du vérificateur général (BVG) de mars 2023, intitulé *L'aide internationale pour appuyer l'égalité des genres*. Le rapport conseillait à AMC, entre autres, d'« immédiatement prendre des mesures pour investir dans ses systèmes et ses pratiques de gestion de l'information, y compris dans la formation appropriée, afin que le Ministère dispose d'une approche exhaustive et fiable pour stocker, récupérer et utiliser l'information sur ses projets. »

Pour donner suite à cette recommandation, la réponse de la direction et le Plan d'action d'AMC prévoient ce qui suit :

Dans le cadre de son Initiative de transformation des subventions et des contributions, le Ministère a élaboré un plan de travail qui identifie des solutions pour relever les défis ministériels en matière de gestion de l'information [...] qui le porteront à repenser et [à] améliorer la façon dont le Ministère gère ses subventions et ses contributions.

[L'initiative] soutiendra et améliorera la surveillance et la diligence raisonnable dans la gestion des subventions et des contributions et comprendra un examen détaillé du programme de formation actuel, et présentera la nouvelle solution informatique et les pratiques de gestion de l'information associées pour tout le personnel travaillant sur l'aide internationale.

Reconnaissant l'importance de cette recommandation, le Ministère mettra en œuvre un seul système de gestion de l'information et des données qui sera une plateforme clé pour la collaboration entre les missions et l'administration centrale en tant que mesure provisoire à mesure que la transformation des subventions et des contributions progresse.

En novembre 2023, le Comité permanent des comptes publics (CPCP) a étudié le Rapport du BVG et a recommandé qu'AMC soumette des mises à jour sur les progrès réalisés, notamment 1) un rapport d'étape sur l'examen de la formation suivie par les employés travaillant dans le domaine de l'aide internationale, et 2) un premier rapport d'étape sur l'élaboration du nouveau système de gestion des subventions et des contributions, au plus tard le 31 décembre 2024.

La réponse du gouvernement soumise le 18 mars 2024 comprenait des mises à jour sur l'examen de la formation suivie par les employés travaillant dans le domaine de l'aide internationale et identifiait les mesures requises pour mettre à jour la formation. Le présent rapport fait le point sur - 1) l'avancement de l'examen de la formation en matière d'aide internationale et l'élaboration d'un plan de formation pour les employés à l'appui de la mise en œuvre du nouveau système de gestion des subventions et des contributions, et 2) l'élaboration du nouveau système de gestion des subventions et des contributions.

CONTEXTE :

Affaires mondiales Canada met en œuvre une ambitieuse Initiative de transformation des subventions et des contributions (ITCS) afin de moderniser et de rationaliser la prestation des subventions et des contributions (S et C) dans l'ensemble du ministère. Cette audacieuse initiative à l'échelle du ministère permettra de remplacer et d'automatiser les technologies et les systèmes d'information obsolètes et de rationaliser les processus opérationnels d'AMC. L'initiative rendra possible une gestion plus efficace de l'information pour une prise de décision plus rapide et mieux éclairée qui renforcera les retombées de l'aide internationale du Canada.

L'une des principales caractéristiques de l'ITSC est le développement d'un système de gestion de projet unique et intégré, à l'échelle des filières de l'aide internationale, du commerce et de la politique étrangère d'AMC. L'accent est mis sur la mise en place d'un système transparent, réactif et responsable, minimisant le fardeau administratif, améliorant l'évaluation des risques et rendant l'information plus actuelle et plus facile à communiquer. Le nouveau système permettra de saisir et de centraliser les documents et les communications relatifs aux projets, ce qui améliorera considérablement l'accessibilité des données dans l'ensemble du ministère et répondra directement aux recommandations du BVG concernant les systèmes et les pratiques de gestion de l'information. Le système permettra à AMC de disposer de données plus précises et plus actuelles sur les projets d'aide internationale, y compris sur les organisations chargées de la mise en œuvre, ainsi que sur les activités et les résultats pour l'ensemble des thèmes, des pays et des régions.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Formation : AMC a mis à jour son programme de formation en matière d'aide internationale conformément au Plan d'action de la direction et élabore des cours pour soutenir les employés dans la mise en œuvre du nouveau système de gestion des subventions et des contributions au fur et à mesure que les processus et les systèmes sont finalisés. Comme indiqué dans la réponse du gouvernement au CPCP datée du 18 mars 2024, l'examen des formations existantes suivies par les employés travaillant dans le domaine de l'aide internationale a été achevé en janvier 2024 et la liste des formations requises a été revue pour tenir compte des mises à jour nécessaires. Depuis le rapport de mars, six cours existants, dont *Le processus de programmation autorisé*, *Assurer l'inclusion des personnes handicapées dans les programmes et politiques d'aide internationale* et *Introduction à la gestion axée sur les résultats à Affaires mondiales Canada*, ont été ajoutés aux feuilles de route de l'apprentissage en matière d'aide internationale, tandis que dix autres cours ont été soit retirés des feuilles de route, soit remplacés par un contenu plus récent.

De nouveaux cours, notamment *Promouvoir l'égalité des genres dans le contexte de l'aide internationale* et *Principes fondamentaux de l'aide internationale à l'intention des membres de la direction*, sont également en cours d'élaboration. Le premier permettra aux employés de mieux comprendre et de s'engager à mettre en œuvre efficacement une approche féministe du développement international, de l'aide humanitaire, de la paix et de la sécurité, tandis que le cours destiné aux membres de la direction permettra à ces derniers de mieux comprendre l'aide

internationale à l'échelle mondiale ainsi que les priorités et les efforts du Canada dans ce domaine. Sept autres cours ont été revus ou mis à jour pour mieux s'aligner sur les besoins des apprenants et les principes de l'éducation des adultes, portant sur des sujets tels que la gestion des projets d'aide internationale, la gestion financière et la passation de marchés, l'approche fondée sur les droits de la personne et l'intégration de l'environnement et des objectifs de développement durable dans les initiatives d'aide internationale.

À l'été 2024, l'ITSC a élaboré une stratégie de formation pour répondre aux besoins de l'initiative en cette matière et a conclu un partenariat avec l'Institut canadien du service extérieur (ICSE) d'AMC pour concevoir du matériel de formation et s'aligner sur les principaux plans de formation du ministère. Des séances de présentation et de discussion avec les équipes ministérielles ont été organisées tout au long de l'année 2024, ce qui a permis à de nombreux employés de participer à des démonstrations de prototypes. Ces séances ont offert une exposition précoce à l'interface et aux fonctionnalités du système, préparant les employés au nouveau système tout en permettant la collecte d'exigences essentielles des utilisateurs et de commentaires pour orienter le développement du système. Les renseignements tirés de ces démonstrations sont également utilisés pour adapter la formation future des utilisateurs.

Système de gestion des subventions et contributions : L'ITSC a été lancée en 2022 pour transformer l'intégralité de la gestion des subventions et contributions d'AMC. Les deux premières années de l'initiative ont été consacrées à la planification, l'organisation, la mobilisation, la recherche sur les utilisateurs de concert avec le personnel et les personnes concernées, la conception initiale du système et des processus, et sur l'établissement de la gouvernance. À l'été 2024, le Secrétariat du Conseil du Trésor a approuvé le passage de l'ITSC à la phase de développement et de mise en œuvre du système. Selon la feuille de route du projet, les principales caractéristiques du nouveau système de gestion des subventions et contributions seront opérationnelles d'ici mars 2027. Ces caractéristiques comprennent un référentiel de données évolutif et des outils conviviaux pour la gestion axée sur les résultats. Le système centralisera les documents de projet, simplifiera l'accès et la recherche pour le personnel d'AMC, rationalisera la collaboration quant aux dossiers ainsi que le transfert de ceux-ci, et améliorera le suivi et la supervision à cet égard. Il permettra également de saisir les résultats et le suivi des projets, de soutenir la gestion de l'audit et de l'évaluation, et rendra possible l'agrégation des résultats au niveau des thèmes et du portefeuille. L'amélioration de l'information sur les résultats facilitera leur utilisation dans les tableaux de bord de gestion internes et dans les rapports publics opportuns, tels que le rapport annuel au Parlement sur l'aide internationale du gouvernement du Canada.

L'ITSC a réalisé des progrès dans la modernisation de la gestion des subventions et contributions, notamment en ce qui concerne la mise au point de systèmes, l'amélioration des politiques et des processus, et la mobilisation des intervenants. À ce jour, les travaux de base comprennent l'inventaire et l'analyse des bases de données existantes, la modernisation de la gestion des données par le biais de définitions et d'étiquettes pour les différentes catégories de données, la mise à jour de la classification des organisations bénéficiaires afin de mieux répondre aux exigences d'AMC en matière d'analyse et de rapports, et plusieurs tableaux de référence des données qui sont prêts à être intégrés dans le nouveau système. Ce travail est essentiel pour

garantir que les données saisies dans le nouveau système sont complètes et exactes, jetant ainsi les bases d'une approche exhaustive et fiable du stockage, de l'extraction et de l'utilisation de l'information relative aux projets d'AMC. En outre, une cartographie complète des intervenants, des politiques et des exigences opérationnelles d'AMC a également été réalisée, dans le but de normaliser le processus administratif pour les projets de subventions et de contributions à l'échelle du Ministère.

De plus, un système robuste de données a été mis en place pour stocker en toute sécurité et relier les informations provenant des demandes de projets de manière automatique. Un prototype est actuellement mis à l'essai pour permettre aux partenaires de s'enregistrer numériquement, de soumettre des propositions et de faire l'objet d'évaluations simplifiées afin d'améliorer l'efficacité et la transparence. Les innovations et les expérimentations en matière de processus, telles que l'utilisation d'un plan de travail annuel et d'accords-cadres avec les partenaires, ont démontré une réduction significative des délais de planification des projets et seront bientôt disponibles. Des efforts de mobilisation exhaustifs, y compris des forums de partenaires, des séances de retour d'information internes et la création d'un réseau d'ambassadeurs du changement, ont été déployés pour garantir la collaboration dans le cadre de l'ITSC et l'adhésion à celle-ci. Ensemble, ces initiatives soulignent les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ITSC pour moderniser la gestion des subventions et des contributions à l'échelle du Ministère, rationaliser les processus opérationnels et permettre une gestion plus efficace de l'information.